

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 29 septembre 2025 au 3 octobre 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 29 septembre 2025 au 3 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 120.720 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
29/09/2025	6.530	75,72	75,45	75,95	494.439	CEUX
29/09/2025	1.992	75,71	75,55	75,85	150.824	TQEX
29/09/2025	17.736	75,74	75,35	75,95	1.343.348	XBRU
30/09/2025	7.596	75,97	75,65	76,10	577.055	CEUX
30/09/2025	1.973	75,98	75,90	76,05	149.901	TQEX
30/09/2025	14.593	75,87	75,60	76,10	1.107.221	XBRU
01/10/2025	6.973	76,58	76,10	76,70	534.013	CEUX
01/10/2025	1.741	76,56	76,50	76,60	133.295	TQEX
01/10/2025	17.514	76,51	75,75	76,70	1.340.001	XBRU
02/10/2025	7.345	77,06	76,85	77,25	566.037	CEUX
02/10/2025	1.745	77,08	77,00	77,20	134.510	TQEX
02/10/2025	18.179	77,09	76,90	77,30	1.401.499	XBRU
03/10/2025	5.391	77,32	77,10	77,50	416.813	CEUX
03/10/2025	1.801	77,27	77,10	77,45	139.168	TQEX
03/10/2025	9.611	77,28	77,10	77,50	742.773	XBRU
Total	120.720	76,47			9.230.896	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 29 septembre 2025 au 3 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 3 octobre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.403.964 actions GBL représentatives de 8,6 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 11,1 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation